

Image not found or type unknown



date de prorogation d'un avenant

Par **clall**, le **12/06/2020** à **09:24**

Bonjour,rrrnQuand la date limite de prorogation d'un avenant est stipulée par exemple 15 juin 2020, doit-on comprendre que le jour du 15 jusqu'à minuit est compris ? et que l'avenant devient caduque dès la première minute du 16 juin ?rrrnMerci. Cordialement